

**LES CHARTRIERS – VALENCIENNES**  
VILLE & HÔPITAL – UNIS POUR VOTRE SANTÉ

# Dossier de presse

**Un exemple inédit de centre de  
soins primaires : les Chartriers**



Le Centre Hospitalier de Valenciennes  
représenté par

**Armand AUDEGOND**

Président du Conseil de surveillance

**Nicolas SALVI**

Directeur général

**D<sup>r</sup> Claude MEURISSE**

Président de la Commission médicale d'établissement

**D<sup>r</sup> Morgane PLANCON**

Cheffe du Pôle Coordination Ville-hôpital et Vice-Présidente de la  
Commission médicale d'établissement

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle des  
Chartriers représentée par

**D<sup>r</sup> Alexandre DELOBELLE**

Médecin généraliste et Vice-chef du Pôle Coordination Ville-Hôpital

**Vous accueillent à l'occasion de l'inauguration du centre  
de soins primaires et de prévention  
des Chartriers – Valenciennes**

*en présence de :*

**Marie BARSACQ**

Ministre des Sports, de la Jeunesse  
et de la Vie associative

**Yannick NEUDER**

Ministre chargé de la Santé et  
de l'Accès aux soins

**Valérie LÉTARD**

Ministre chargée du Logement

**Christian POIRET**

Président du Département du Nord

**Laurent DEGALLAIX**

Maire de Valenciennes et Président de Valenciennes Métropole

**Stéphane COSTAGLIOLI**

Sous-préfet de Valenciennes

**Hugo GILARDI**

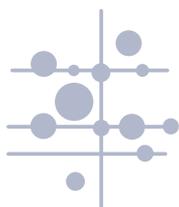
Directeur général de l'Agence Régionale de  
Santé Hauts-de-France

## Genèse du projet

A l'été 2021, forts des **relations nouées entre la ville et l'hôpital** à l'occasion de la crise **COVID**, 3 médecins généralistes sont venus à la rencontre du Centre Hospitalier de Valenciennes pour proposer la **création d'un centre de soins primaires et de prévention** au sein d'un bâtiment historique détenu par le Centre Hospitalier dans le centre-ville de Valenciennes, **la fondation des Chartriers**. L'ambition formulée pour ce nouveau centre de soins :



*Réussir à attirer de jeunes professionnels grâce à une union innovante entre la ville et l'hôpital, dans un contexte de diminution croissante des ressources médicales et paramédicales en soins primaires sur notre territoire.*



« **Inédit** » sur le plan de la mutualisation des moyens libéraux et hospitaliers autour d'un projet de centre de soins primaires,

« **Innovante** » dans les conditions d'exercice proposées aux jeunes professionnels de santé pour venir s'installer sur notre territoire,

« **Systémique** » dans la conception globalisée des parcours de soins qui est proposée dans ce centre de soins.

Cette proposition a trouvé un **écho favorable** au sein des équipes soignantes du Centre Hospitalier de Valenciennes qui vivent des **tensions** en raison notamment du **manque de ressources médicales en ville**, avec des **perspectives** pour les années à venir très **pessimistes** sur les ressources de **médecins généralistes et médecins spécialistes libéraux**. Une tendance qui devrait se poursuivre d'après la DREES jusqu'aux alentours de 2030 à 2035.

Cette tension se manifeste par un **accroissement continu du nombre de passages aux urgences** adultes et pédiatriques ces dernières années avec des pics de passage aux urgences pédiatriques de **150 passages par jour** alors que ceux-ci ne dépassaient jamais les 100 passages quotidiens auparavant et des pics qui ne cessent d'augmenter aux urgences adultes, le maximum ayant été atteint avec plus de **300 passages** réalisés.

Cette tension se manifeste également par des **retards de prise en charge** des patients pour un nombre de pathologies toujours plus important, en lien avec la **raréfaction des médecins spécialistes libéraux**. Elle se traduit par un **taux de mortalité standardisé** dans le département du Nord **17% supérieur** à la moyenne nationale toutes causes confondues notamment pour les cancers, les maladies de l'appareil respiratoire et digestif ainsi qu'une **mortalité prématurée (avant 65 ans) 18% supérieure** à la moyenne nationale. Avec les tendances prévisionnelles de décroissance des spécialistes libéraux pour notre territoire il devient urgent de repenser le rôle des spécialistes hospitaliers dans le parcours de soins territorial de nos patients.

*La première pierre des travaux de rénovation du bâtiment, désormais appelé "Les Chartriers - Valenciennes", a été posée le 8 février 2023 en présence de M. François BRAUN, Ministre de la Santé et de la Prévention.*

*Ce geste inaugural fort confirme l'engagement pris par l'ensemble des partenaires dans ce projet pour transformer le système de santé, renforcer la prévention et l'accès aux soins et valoriser la place des soins de proximité.*

# Données démographiques de notre territoire

Il est constaté sur l'agglomération de Valenciennes **un nombre de médecins libéraux inférieur à la moyenne nationale** et ce en particulier en ce qui concerne les médecins spécialistes libéraux.

L'évolution de la démographie médicale est très inquiétante sur le territoire à de nombreux égards. Entre 2018 et 2022, le nombre de médecins généralistes a chuté de 21,5%. Sur la même période, le nombre de médecins spécialistes a baissé de 28,4%. Certaines spécialités essentielles ont vu fondre leur effectif drastiquement :

- **Moins 57% pour les cardiologues,**
- **Moins 33% pour les ophtalmologues,**
- **Moins 25% pour les dermatologues.**

Par ailleurs la DREES dans ses projections d'effectifs de médecins généralistes et spécialistes, libéraux et salariés, prévoit pour les prochaines années sur le territoire du Nord Pas de Calais :

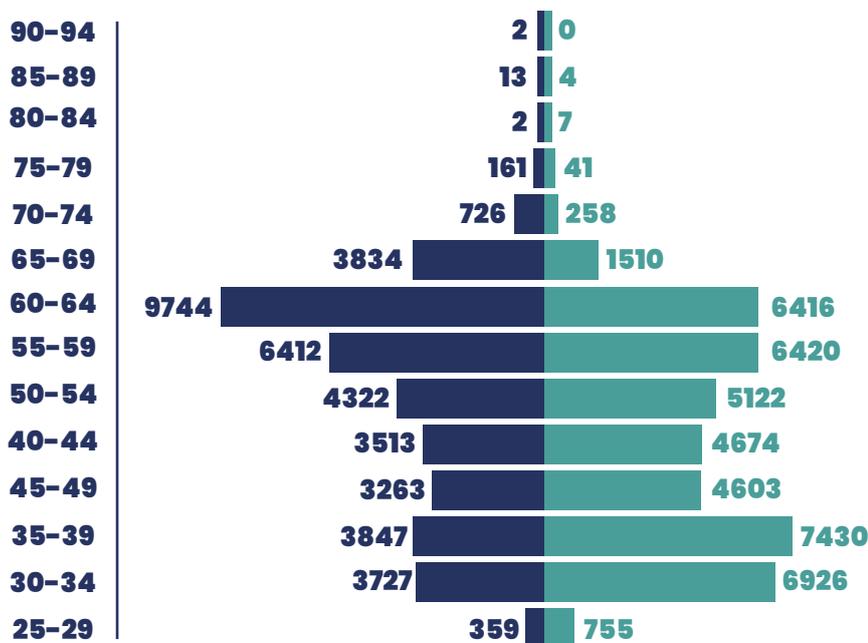
## Pour les généralistes :

- Libéraux : une baisse continue du nombre de médecin généraliste jusqu'en 2034
- Salariés : une baisse continue du nombre de médecin généraliste jusqu'en 2032.

## Pour les spécialistes :

- Libéraux : une baisse permanente du nombre de médecins jusqu'en 2050 (notamment pour des spécialités telles que la pédiatrie, la pneumologie, l'hépatogastroentérologie ou encore la rhumatologie)
- Salariés : une hausse permanente du nombre de médecins jusqu'en 2050.

La pyramide des âges des médecins généralistes en 2022 présentée par le Conseil national de l'Ordre des médecins est superposable à la répartition des médecins sur le territoire du Valenciennois.



Pyramide des âges - Médecine générale

Le Nord a perdu entre 2010 et 2022, plus de 11% de ses médecins généralistes. Pour toutes ces raisons il devient urgent de travailler à l'amélioration de l'attractivité de notre territoire auprès des professionnels de santé médicaux et paramédicaux si nous souhaitons maintenir voire améliorer nos indicateurs de santé.

# Description du projet

## Les Charriers – Valenciennes : 2 400m<sup>2</sup> dédiés aux soins primaires et à la prévention en cœur de ville

A proximité immédiate du centre-ville de Valenciennes, les Charriers sont un espace de soins pensé pour unir l'hôpital et les professionnels de santé libéraux autour d'un objectif commun : rendre la santé plus accessible, plus simple et plus proche de la population.

Ce lieu inédit réunit dans un cadre moderne et accueillant, des professionnels de santé hospitaliers et libéraux, qui travaillent main dans la main pour répondre aux besoins de la population, tout en promouvant la prévention et la promotion de la santé.

### Le centre accueille :

- Des consultations de médecine générale,
- Des consultations de spécialistes,
- Des cabinets paramédicaux,
- Un cabinet dentaire dédié à la prévention,
- Un centre de formation,
- Une maison sport santé,
- Un centre d'éducation thérapeutique,
- Un centre de prélèvements biologiques,
- Un centre de soins non programmés régulés.



# Une nouvelle manière de travailler ensemble

Ce lieu inédit réunit dans un cadre moderne et accueillant, des professionnels de santé hospitaliers et libéraux, qui travaillent main dans la main pour répondre aux besoins de la population, tout en promouvant la prévention et la promotion de la santé.

## Un bâtiment pensé pour changer la manière de travailler : un cercle vertueux

Par essence l'hôpital est dans le curatif et a vocation à s'occuper des patients dont la maladie a déjà été découverte et qui sont orientés dans le bon parcours de soins. Sur notre territoire de santé, où les indicateurs de santé sont particulièrement dégradés et les spécialistes de plus en plus rares, les soignants souhaitent de plus en plus **s'investir dans des démarches de repérage et de prévention et ainsi démarrer des prises en charge précoces.**

L'idée est de travailler tous ensemble à la réalisation d'un **cercle vertueux** où :

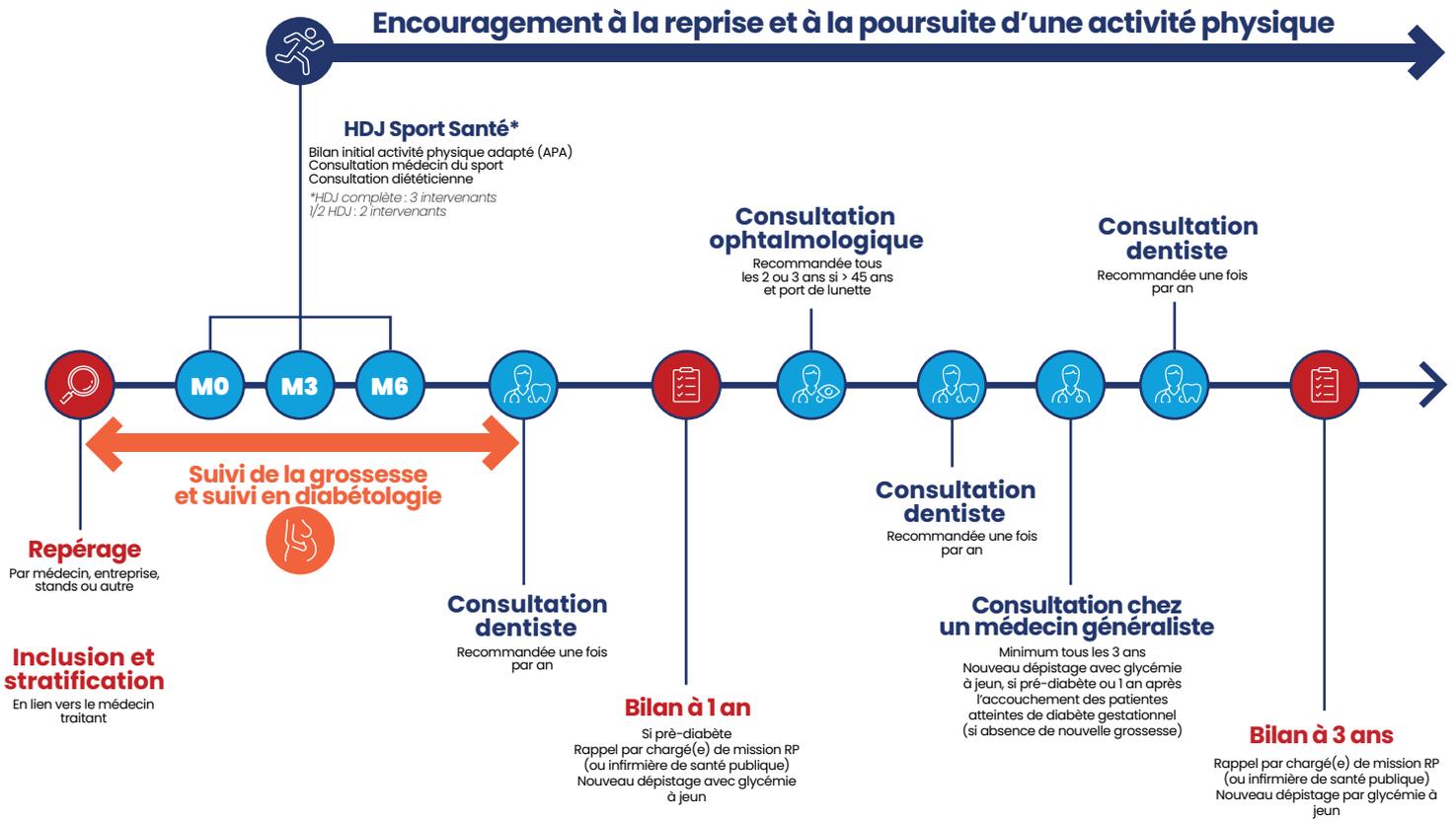
- Les soignants primaires du territoire ont été formés au **repérage précoce** par les spécialistes des différentes pathologies.
- Des **évaluations** menées **conjointement** par les soignants libéraux et hospitaliers permettent de valider **rapidement** des diagnostics et une orientation médicale.
- Les différents **parcours de soins** par pathologie et les modalités pour y accéder sont **clairs et connus** des professionnels de santé du territoire.
- Ces **parcours de soins sont accessibles** dans des délais acceptables, notamment grâce à des complémentarités travaillées entre les médecins spécialistes, les infirmières en pratiques avancées et les infirmières de coordination.
- Dès lors que le patient est engagé dans un parcours, son suivi médical et paramédical est décrit et partagé dans un **outil informatique commun** aux spécialistes, à son médecin généraliste, à son pharmacien et à son infirmier.

Les Charriers se donnent pour ambition d'arriver à ce cercle vertueux pour tous les parcours de soins, en mettant à disposition des professionnels un lieu dédié où ils pourront se former au repérage précoce et à l'orientation des patients via un **centre de formation** doté de moyens de formation par simulation avec une chambre hospitalière et un cabinet médical fictifs.

Une fois repérés, ces patients pourront être envoyés dans un **centre de prévention** où l'objectif est de réaliser une évaluation des patients repérés par les professionnels de santé libéraux et de les associer à cette évaluation.

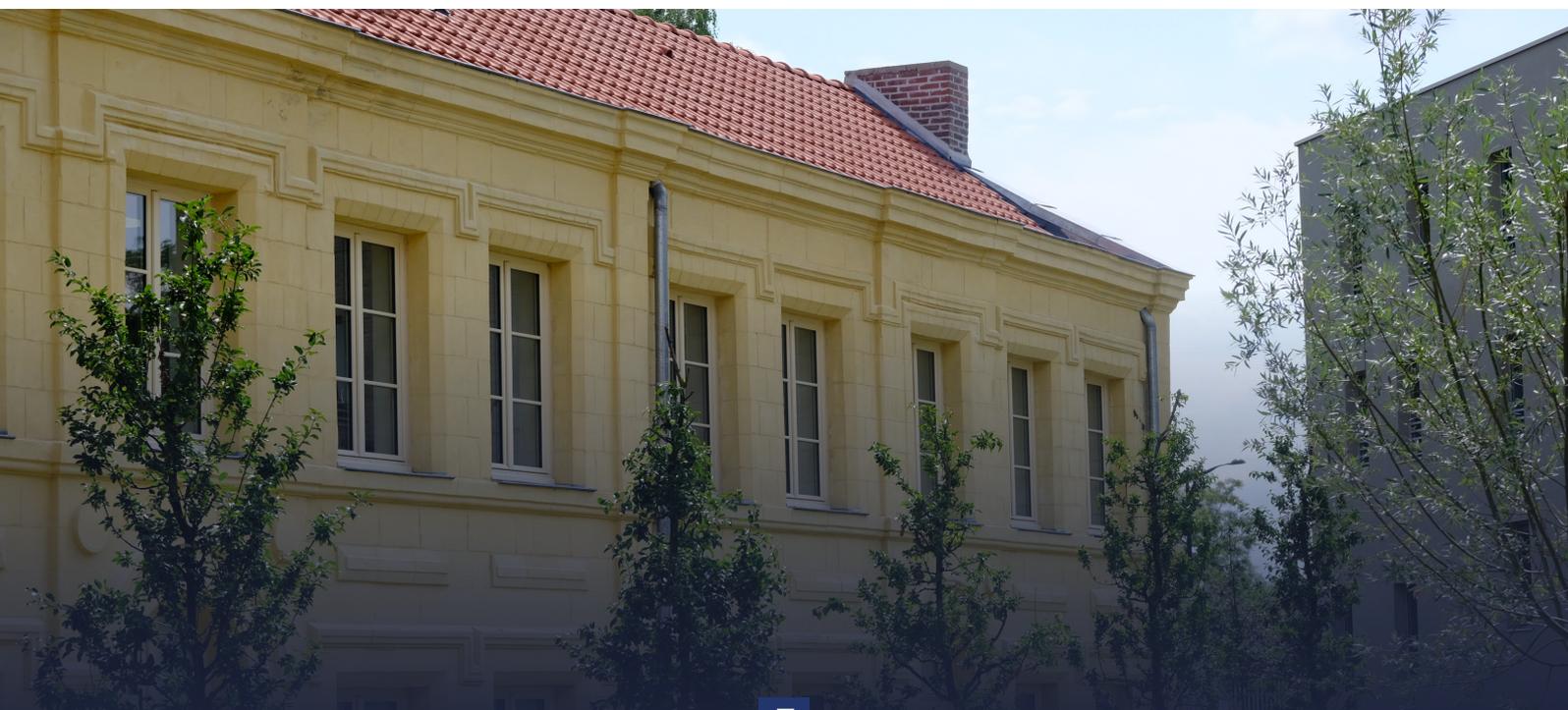
# Parcours de prise en charge type d'un patient

## Exemple du parcours de prévention du diabète de type 2



Une fois repérés et évalués ces patients seront pris en charge à l'hôpital pour leurs soins.

Une fois la maladie traitée ou stabilisée, le patient pourra réaliser son **programme d'éducation thérapeutique** aux Charriers pour apprendre à vivre avec les suites de sa pathologie et décider d'être suivi par son spécialiste aux Charriers ou dans un des centres délocalisés des Charriers installés au plus près du lieu de vie du patient.



## L'association de soignants hospitaliers et libéraux au service du patient

La 2<sup>ème</sup> originalité du projet réside dans le fait qu'il associe de nombreux soignants autour du patient et notamment des professionnels de santé libéraux et hospitaliers qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble.

Aux Chartriers ils travailleront en proximité puisque des consultations de médecine générale et de spécialistes sont prévues dans le bâtiment Beauneveu.

Ils travailleront également ensemble à la co-animation de certains secteurs :

- **Le centre de soins non programmés régulés** sera co-géré du lundi au vendredi de 9h à 18h par un médecin urgentiste et un médecin généraliste.
- **Au centre de prélèvements biologiques**, les prélèvements seront réalisés par des infirmières libérales et hospitalières qui les transmettront ensuite aux équipes hospitalières du laboratoire SHAB pour les techniques.
- **Le centre de formation** sera à disposition de tous les professionnels de santé du territoire pour former et se former.
- **Le centre d'éducation thérapeutique** sera mis à disposition de tous les professionnels de santé qui souhaitent s'investir dans des programmes visant à aider leurs patients à gérer au mieux leur vie avec leur maladie.

## Renforcer l'attractivité pour les médecins généralistes

Toutes ces modalités d'organisation sont également conjuguées à des modalités originales d'exercice proposées aux médecins généralistes qui souhaiteraient rejoindre le centre.

Pour répondre au maximum aux envies des jeunes médecins, plusieurs types de contrat de différentes durées peuvent leur être proposés :

### Des contrats salariés

Il s'agit d'offrir des modalités sécurisantes et attractives aux médecins généralistes et notamment les avantages suivants :

- Sécurité salariale avec congés payés, maladie, congés parentaux,
- Lieu d'exercice collectif avec échanges réguliers entre professionnels,
- Tranquillité administrative et juridique,
- Salaire fixe mensuel sur la base de la grille de praticien hospitalier.

Ces médecins ne peuvent pas être médecins traitants dans la mesure où ils seront salariés du Centre Hospitalier de Valenciennes, en revanche, ils participeront au CSNPR, aux actions de prévention, au pool de remplacement des médecins libéraux et aux consultations délocalisées de médecine générale dans des territoires en demande.

### Des installations libérales

Il s'agit d'une offre libérale innovante dans le cadre de laquelle les médecins généralistes libéraux bénéficieront :

- D'une liberté d'exercice : horaires, jours, organisation du travail,
- D'un lieu d'exercice collectif avec échanges réguliers entre professionnels,
- De locaux pré-aménagés, conçus avec des médecins généralistes, spacieux et lumineux.

La seule condition pour rejoindre les Chartriers – Valenciennes en tant que médecin généraliste libéral est d'adhérer à la MSP des Chartriers.

## La MSP se structure autour de 5 piliers :

**Pilier N°1** : la prise en charge des soins non programmés

**Pilier N°2** : la prise en charge des patients sur les créneaux 18h-20h en semaine

**Pilier N°3** : le tutorat de jeunes médecins et d'internes

**Pilier N°4** : les consultations délocalisées dans une logique d'aller-vers

**Pilier N°5** : la participation à la création d'offre de formation.

## Compagnonnage

Le secteur de médecine générale est organisé de manière à proposer en permanence l'accueil d'internes et d'assistants médicaux.

Pour ce faire l'architecture a été pensée de telle sorte que les bureaux de médecin généraliste soient organisés en structuration de 3 bureaux, 2 bureaux de sénior encadrant un bureau junior et étant en liaison permanente. De cette manière, les internes ont vocation à pouvoir être accompagnés par 2 séniors tout au long de leur formation.

Ce compagnonnage se traduit également par la possibilité d'accéder de manière privilégiée à des avis spécialistes, à un centre de soins non programmés régulés en cas d'absence pour congés ou absence du médecin généraliste et la possibilité de participer à des actions particulières (formation, centre de prévention, centre de soins non programmés).

## Une logique d'aller vers

En sus du centre de Valenciennes, l'objectif de ce projet est d'installer des antennes relais au sein de certaines villes de l'agglomération de Valenciennes de manière à déployer des actions d'aller-vers au plus près des lieux d'habitation des patients.

Les 2 premiers satellites seront déployés dans le courant de l'année dans la ville de **Marly** puis dans la ville de **Raismes** :

- **Une offre de médecine générale,**
- **Une offre de médecine spécialisée,**
- L'inclusion dans les **parcours de prévention** des Chartriens.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, les Chartriens seront cogérés en première intention par une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et le Centre Hospitalier de Valenciennes (CHV) au travers notamment d'une convention qui détaille le fonctionnement et l'organisation des centres.

En sus du CHV, de la MSP, le projet associe d'autres acteurs tels que :

- La Ville de Valenciennes,
- La CPTS de Valenciennes,
- La Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole,
- L'Université Polytechnique des Hauts-De-France (UPHF),
- La CPAM du Hainaut.

# Budgets et coûts de mise en oeuvre

## Investissement

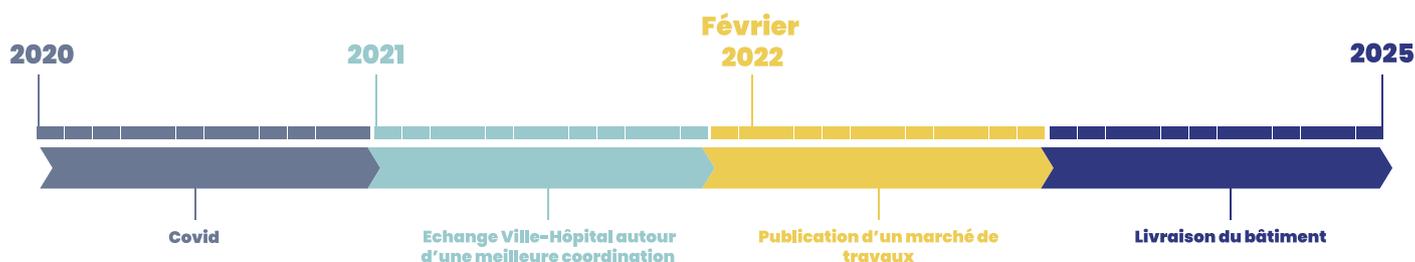
Le projet de rénovation des Chartriers – Valenciennes se chiffre à **12 800 000€ TDC** (Toutes Dépenses Confondues).

Il est **subventionné** à hauteur de **5 482 000€** par :

- La Région Hauts-de-France et le programme REACT-EU qui financent la rénovation énergétique des bâtiments historiques des Chartriers à hauteur de 982 420€, et le développement de la MSP à hauteur de 500 000€

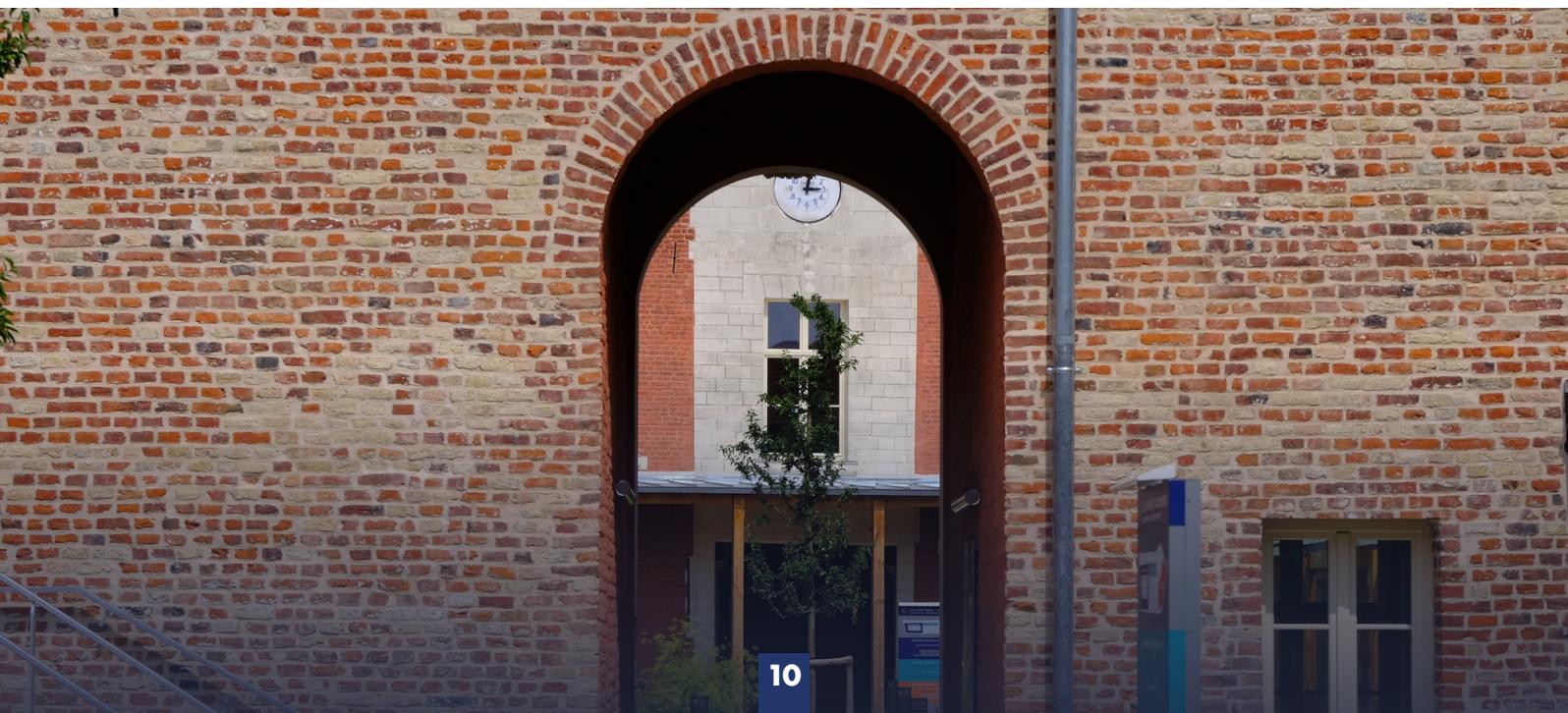
- L'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France qui finance avec les fonds Ségur Investissement ce projet à hauteur de 4 000 000 €.

**Le reste de l'investissement financier est porté par le Centre Hospitalier de Valenciennes.**



## Exploitation

Le Centre Hospitalier de Valenciennes apportera une quote-part annuelle de l'ordre de **300 000€** pour financer les charges fixes des Chartriers – Valenciennes.



# Présentation des partenaires des projets

## Le Centre hospitalier de Valenciennes

Fort d'un collectif de plus de 5200 professionnels investis, d'un budget près de 600 millions d'euros et d'une certification HAS « Haute qualité des soins », le Centre Hospitalier de Valenciennes est l'établissement de recours et de référence du Hainaut-Cambrésis à tous les âges de la vie. Résolument tourné vers l'avenir et ancré sur son territoire, le CHV accomplit ses missions de service public de santé en contribuant activement, en tant qu'hôpital support des Hôpitaux Hainaut-Cambrésis au développement de l'attractivité du Hainaut-Cambrésis et à la santé de presque 1 million d'habitants.

Notre raison d'être : « Permettre à tous d'accéder à des soins de haute qualité sur le territoire en alliant collectivement nos compétences et expertises au sein d'un hôpital qui favorise la prise de décision au plus près du terrain »

Pour en savoir plus : [www.ch-valenciennes.fr](http://www.ch-valenciennes.fr)

## La Maison de Santé Pluriprofessionnelle des Chartriers

MSP des Chartriers – Une équipe engagée pour la santé de tous sur notre territoire.

Dirigée par Sarah Sauvage, diététicienne et Véronique Carlier, infirmière, notre Maison de Santé Pluriprofessionnelle rassemble une équipe pluridisciplinaire composée pour ses débuts de 3 médecins, 3 assistantes médicales, 1 kinésithérapeute, 2 infirmières et 1 diététicienne.

Ensemble, nous mettons notre expertise et notre complémentarité au service des patients du territoire avec une volonté de travail horizontal et non pyramidal avec une volonté de casser les barrières habituelles rencontrées entre les professionnels de ville et de l'hôpital.

Une volonté de rassembler sous 5 grands axes, tous les professionnels du secteur désirant y adhérer.

Une autre de nos principales ambitions est de participer activement, renforcer et innover dans la prévention à Valenciennes et ses alentours. Nous croyons en une approche globale de la santé, centrée sur l'éducation, l'accompagnement personnalisé et la coordination entre professionnels. Que ce soit par des ateliers, des bilans de prévention ou des projets collaboratifs, nous nous engageons à améliorer la qualité de vie de chacun et à réduire les inégalités d'accès aux soins.

## La CPTS du Grand Valenciennes

La CPTS Grand Valenciennes est une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. Elle couvre 30 communes, un total de 200 000 habitants et réunit 260 professionnels de santé, dont 60 médecins, 55 infirmiers libéraux, 43 pharmaciens, etc.

Parmi ses missions socles, l'accès aux soins et au médecin traitant. Pour faciliter cet accès, les acteurs de la CPTS développent la qualité et la pertinence des parcours de soins en lien avec les professionnels de santé libéraux et les professionnels hospitaliers. Plus largement, ils s'impliquent dans une démarche de prévention et de sensibilisation aux enjeux de santé locaux au service de la population du territoire.

Née de la nécessité de renforcer la coordination médicale et d'organiser les parcours de soins durant la crise sanitaire, la CPTS du Grand Valenciennes vise à accompagner et à mettre en réseau les professionnels de santé issus des champs médicaux, médico-sociaux ou sociaux.

## Valenciennes Métropole

Valenciennes Métropole engagé pour la santé !

Moteur du renouveau du Valenciennois depuis sa création en 2001, Valenciennes Métropole concentre son action et son ambition pour développer la santé, l'emploi, l'aménagement et le développement du territoire, la culture, le sport, la protection de l'environnement au service de la qualité et le cadre de vie de ses 200 000 habitants et 35 communes.

Valenciennes Métropole a fait de la thématique santé un enjeu majeur de sa politique de cohésion sociale afin d'envisager des pistes de solutions répondant aux attentes et aux besoins de la population, l'objectif étant de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

# Présentation des partenaires des projets

## La ville de Valenciennes

Valenciennes, une ville dynamique au cœur du Valenciennois !

Ville-centre d'un territoire en pleine transformation, Valenciennes allie patrimoine historique, dynamisme économique et vitalité culturelle. Forte de son passé industriel, elle a su se réinventer autour de l'innovation, de l'enseignement supérieur et du développement durable, tout en valorisant son identité et son art de vivre.

Avec ses nombreux équipements culturels et sportifs, son offre universitaire et son tissu économique diversifié, Valenciennes place la qualité de vie de ses habitants au cœur de ses priorités. Engagée dans la transition écologique, l'amélioration du cadre urbain et le renforcement des solidarités, la ville continue d'écrire une nouvelle page de son histoire, tournée vers l'avenir et l'attractivité.

## La ville de Marly

Marly, commune dynamique des Hauts-de-France située aux portes de Valenciennes, allie cadre de vie verdoyant et développement urbain harmonieux. Forte de ses infrastructures culturelles, sportives et éducatives, la ville mise sur la qualité de vie et la proximité avec ses habitants. Côté santé, Marly bénéficie d'un réseau médical diversifié et de la proximité du Centre Hospitalier de Valenciennes, offrant un accès facilité aux soins spécialisés. Engagée dans des projets durables et innovants, Marly se positionne comme une ville attractive et tournée vers l'avenir.

## La ville de Raismes

La ville de Raismes, implantée sur le Territoire de la CAPH, compte plus de 12 000 habitants. Comme toute collectivité de taille moyenne, elle doit évoluer pour satisfaire toujours plus les exigences de ses habitants, d'un service public de qualité mais aussi d'un cadre de vie, d'un environnement préservés où il fait bon vivre et s'épanouir, quelles que soient les spécificités, le quartier, l'âge.

## L'Université Polytechnique des Hauts-de-France

L'Université Polytechnique des Hauts-de-France (UPHF), implantée à Valenciennes, est un établissement reconnu pour son excellence en formation et en recherche. Elle se distingue par une forte orientation vers l'innovation et le transfert de technologies, en lien étroit avec les acteurs industriels et économiques du territoire. L'UPHF abrite plusieurs laboratoires et instituts de recherche de renom, notamment dans les domaines de la santé, du transport, de l'énergie, du numérique et de l'ingénierie, contribuant ainsi à faire de Valenciennes un pôle scientifique et technologique majeur des Hauts-de-France.

## La CPAM du Hainaut

La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) joue un rôle majeur au service de la protection de la santé des habitants de son territoire en permettant à chacun de se faire soigner quel que soit son niveau de ressources. Elle agit en lien étroit avec les autres acteurs locaux de l'Assurance Maladie (Carsat, service médical...) ainsi qu'avec de nombreux partenaires de la région. La CPAM du Hainaut compte parmi les 4 caisses du département du Nord. Elle intervient sur un territoire de 349 communes, dispose de 12 agences locales et participe à 21 espaces France services. Ses trois sites principaux sont basés sur Valenciennes (siège), Maubeuge et Cambrai.



# Contact presse

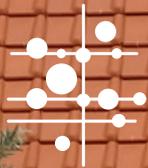


**Charles Lepas**

Directeur de la communication, de la culture et du mécénat

[lepas-c@ch-valenciennes.fr](mailto:lepas-c@ch-valenciennes.fr)

03.27.14.01.58 - 06.47.33.18.21



# LES CHARTRIERS – VALENCIENNES

VILLE & HÔPITAL – UNIS POUR VOTRE SANTÉ

